

Nombre de membres au Conseil Métropolitain : 100 titulaires – 41 suppléants	Conseillers en fonction : 100 titulaires – 41 suppléants	Conseillers présents : 60 Dont suppléant(s) : 0 Pouvoirs : 19 Absent(s) excusé(s) : 34 Absent(s) : 6
-----------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Date de convocation : 6 décembre 2022

Vote(s) pour : 79  
Vote(s) contre : 0  
Abstention(s) : 0

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL METROPOLITAIN

**Séance du Lundi 12 décembre 2022,**

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, 1er Vice-Président de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Pascal GAUTHIER.

Point n° 2022-12-12-CM-33.5 :

**Examen du rapport annuel des représentants de l'Eurométropole de Metz au sein du Conseil d'Administration de Société Anonyme d'Economie Mixte Locale (SAEML) Moselle TV - Exercice 2021.**

Rapporteur : Monsieur Jean-Luc BOHL

Le Conseil,  
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.1524-5 alinéa 14,  
VU la délibération du Conseil métropolitain en date du 7 septembre 2020 désignant les représentants de Metz Métropole au Conseil d'Administration de la SAEML Moselle TV,  
VU le rapport annuel écrit des représentants de Metz Métropole au Conseil d'Administration de la SAEML Moselle TV pour l'exercice 2021 joint en annexe,

DECIDE d'adopter le rapport présenté.

Metz, le 13 décembre 2022

Le Secrétaire de séance

Pascal GAUTHIER  
Directeur Général des Services



Pour extrait conforme  
Pour le Président et par délégation  
La Secrétaire Générale

Marjorie MAFFERT-PELLAT



Rapport annuel des représentants de l'Eurométropole de Metz au sein de la Société Anonyme d'Economie Mixte Moselle TV,  
en application de l'article L.1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales

Exercice 2021

RAPPORT DES REPRESENTANTS DE L'EUROMETROPOLE DE METZ AU SEIN DE LA SAEM  
MOSELLE TV 2021

SOMMAIRE

Fiche signalétique de la SEM .....	page 3
Synthèse des comptes annuels au 31/12/2021.....	page 4
Faits majeurs de l'exercice liés à l'activité.....	page 6
Faits majeurs de l'exercice liés au bilan financier.....	page 6
Perspectives 2022.....	page 9

*"Toutes les informations fournies dans le présent rapport, formalisé par le service Contrôle de Gestion externe, sont issues des diverses documentations mises à disposition par la société (notamment rapport annuel d'activité, rapport de gestion, comptes annuels certifiés)".*

FICHE SIGNALÉTIQUE			
ETAT CIVIL			
SOCIETE ANONYME D'ECONOMIE MIXTE LOCALE MIRABELLE TV			
Siège social :	2 rue Saint Vincent - Bâtiment C 57 140 Woippy		
N°RCS :	Metz 521 117 812		
Date de création :	06-mars-10		
Objet social :	- L'exploitation d'un service de télévision, au sens de la loi n°86-1067 du 30/09/1986 relative à la liberté de communication, destiné aux informations sur la vie locale, dans le cadre des fréquences hertziennes numériques assignées par le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel.  - D'une manière générale toutes opérations, commerciales, industrielles, financières, civiles, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à cet objet ou de nature à favoriser le développement de la société.		
Forme juridique :	Société Anonyme d'Economie Mixte Locale		
Président :	Patrick WEITEN		
Directeur Général :	Jérôme BERGEROT		
Commissaire aux Comptes :	ABQUE CONSULTING		
Nombre de salariés fin 2021 :	22		
ACTIONNARIAT			
Capital social de 1 000 000€			
Actionnaires	Nombre d'actions détenues	Capital	%
Syndicat mixte numérique pour la communication audiovisuel	5 050	505 000 €	48,10%
Ville de Metz	1 500	150 000 €	14,29%
Metz Métropole	1 500	150 000 €	14,29%
Banque Fédérale du Crédit Mutuel	800	80 000 €	7,62%
CIC Est	500	50 000 €	4,76%
Open de Moselle	500	50 000 €	4,76%
Le Républicain Lorrain	200	20 000 €	1,90%
Chambre métiers de Moselle	100	10 000 €	0,95%
ADF	100	10 000 €	0,95%
Algave	100	10 000 €	0,95%
GL Events	50	5 000 €	0,48%
Rohr	50	5 000 €	0,48%
FC Metz	50	5 000 €	0,48%
	<b>10 500</b>	<b>1 050 000 €</b>	<b>100%</b>
Nombre total d'administrateurs :	10		
*Dont représentants de la VDM :	1 (François GROSDIDIER)		
*Dont représentants de MM :	1 (Cédric GOUTH)		
JURIDIQUE			
Conventions conclues avec VDM :	Aucune		
FINANCIER			
Résultat net au 31/12/2021 :	98 330 €		
Garantie d'emprunts :			
*Ville de Metz	Aucune		
Financement annuel apporté :			
*Ville de Metz	Contribution financière de fonctionnement de 50 000€ - Contrat d'objectifs et de moyens (2021-2023) dans le cadre des missions de service public et d'intérêt général de la SAEML.		

## Synthèse des comptes annuels au 31/12/2021 (en €) :

Compte de résultat : MIRABELLE TV							
CHARGES	2021	2020	2019	PRODUITS	2021	2020	2019
60 - Achats	0 €	0 €	0 €	70 - Chiffre d'affaires	801 104 €	663 787 €	679 607 €
61 - Services extérieurs	0 €	0 €	0 €	71 - Production stockée	0 €	0 €	0 €
62 - Personnel extérieur	0 €	0 €	0 €	72 - Production immobilisée	0 €	0 €	0 €
62 - Autres services extérieurs	933 476 €	812 020 €	788 896 €	74 - Subventions d'exploitation	1 481 818 €	1 420 455 €	1 429 795 €
63 - Impôts et taxes	22 068 €	21 376 €	54 925 €	75 - Autres produits	3 000 €	14 761 €	7 €
64 - Personnel	1 249 005 €	1 073 842 €	1 095 976 €	76 - Produits financiers	193 €	0 €	0 €
64 - Autres comptes	0 €	0 €	0 €	77 - Produits exceptionnels	35 000 €	25 924 €	1 692 €
65 - Autres charges courantes	28 837 €	11 973 €	60 €	78 - Reprise amortissements & provisions	31 629 €	9 331 €	8 356 €
66 - Charges financières	13 €	1 €	6 056 €	79 - Transferts de charges	0 €	0 €	0 €
67 - Charges exceptionnelles	341 €	37 738 €	365 390 €				
68 - Dotations amortissements & provisions	29 194 €	84 861 €	68 859 €				
Participation des salariés	0 €	0 €	0 €				
Impôts sur les bénéfices	-8 520 €	0 €	0 €				
<b>Total charges</b>	<b>2 254 414 €</b>	<b>2 041 811 €</b>	<b>2 380 162 €</b>	<b>Total produits</b>	<b>2 352 744 €</b>	<b>2 134 258 €</b>	<b>2 119 457 €</b>
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>98 330 €</b>	<b>92 447 €</b>	<b>-260 705 €</b>				

Bilan : MIRABELLE TV							
ACTIF	2021	2020	2019	PASSIF	2021	2020	2019
Immo incorporelles (20)	0 €	1 088 €	21 378 €	Capital	1 050 000 €	1 000 000 €	1 000 000 €
Terrain, Construction & Instal techniques (21)	35 906 €	18 056 €	26 433 €	Réserves	50 000 €	50 000 €	50 000 €
Autres immo. Corporelles (23)	31 961 €	33 355 €	62 762 €	Report à nouveau	-441 750 €	-534 197 €	-273 493 €
Immo. Corporelles en cours	83 107 €	0 €	0 €				
Immo. Financières (27)	13 000 €	13 000 €	13 000 €	<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>98 330 €</b>	<b>92 447 €</b>	<b>-260 705 €</b>
Avances et acomptes	0 €	0 €	0 €	Subv. d'investissement	0 €	0 €	25 924 €
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS</b>	<b>163 974 €</b>	<b>65 499 €</b>	<b>123 573 €</b>	Provisions risques & charges	0 €	0 €	0 €
Comptes liaison Actif	0 €	0 €	0 €	Provisions réglementées	0 €	0 €	0 €
Capital souscrit non appelé	0 €	0 €	0 €	Recettes à classer ou régulariser	0 €	0 €	0 €
				Comptes liaison Passif	0 €	0 €	0 €
				<b>TOTAL FONDS PROPRES</b>	<b>756 580 €</b>	<b>608 250 €</b>	<b>541 726 €</b>
				Dettes financières à plus d'un an	0 €	0 €	0 €
Avances versées	3 483 €	0 €	0 €	<b>TOTAL CAPITAUX PERMANENTS</b>	<b>756 580 €</b>	<b>608 250 €</b>	<b>541 726 €</b>
Stocks et encours (37)	0 €	0 €	0 €	Avances reçues	1 000 €	0 €	0 €
Créances d'exploitation (410,411)	281 840 €	89 888 €	126 598 €	Dettes fournisseurs	201 607 €	315 983 €	250 190 €
Autres créances	43 642 €	64 699 €	155 010 €	Dettes fiscales et sociales	265 982 €	232 244 €	335 966 €
Charg. const. Avance (486)	21 418 €	50 583 €	15 833 €	Dettes financières à moins d'un an	0 €	0 €	2 197 €
Charges à répartir (481)	0 €	0 €	0 €	Produits constatés d'avance	0 €	0 €	0 €
Avances reçues				Dettes sur Immos et Autres dettes	192 546 €	172 812 €	0 €
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>350 383 €</b>	<b>205 170 €</b>	<b>297 441 €</b>	<b>TOTAL DETTES A COURT TERME</b>	<b>661 135 €</b>	<b>721 039 €</b>	<b>588 353 €</b>
Placements, SICAV (50)	0 €	0 €	0 €	Crédits trésorerie			
Dispo. caisse, banque (51,53)	903 358 €	1 058 620 €	709 065 €				
<b>TOTAL TRESORERIE</b>	<b>903 358 €</b>	<b>1 058 620 €</b>	<b>709 065 €</b>	<b>TOTAL DECOUVERT</b>			
<b>TOTAL GENERAL ACTIF</b>	<b>1 417 715 €</b>	<b>1 329 289 €</b>	<b>1 130 079 €</b>	<b>TOTAL GENERAL PASSIF</b>	<b>1 417 715 €</b>	<b>1 329 289 €</b>	<b>1 130 079 €</b>

Source : Comptes annuels 2021

**Données financières synthétiques comparatives :**

	<b>2020</b>	<b>2021</b>
Chiffre d'affaires	663 787 €	801 104 €
Résultat net de l'exercice	92 447 €	98 330 €
Total du bilan	1 329 289 €	1 417 715 €
Actif immobilisé	65 499 €	163 974 €
Capitaux propres	608 250 €	756 581 €
Dettes à plus d'un an	0 €	0 €
Dettes à moins d'un an	721 039 €	661 134 €

*Source : Comptes annuels 2021*

## I – FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE LIES A L'ACTIVITE

2021 marque les onze ans de la chaîne.

L'assemblée générale du 18/11/2021 a augmenté le capital de 50 000€ pour le porter à 1 050 000€ par émission de 500 actions nouvelles d'une valeur de 100€ chacune, en intégrant l'Open de Moselle qui détient ainsi 4,76% du capital.

## II – FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE LIES AU BILAN FINANCIER

### A) Les principaux chiffres clés du bilan et du compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021

*Cf. page 4 du présent rapport.*

L'année 2021 a été marquée par plusieurs variations.

#### ➤ Bilan :

- Les immobilisations corporelles augmentent évoluant de 51K€ à 151K€ Cela s'explique notamment par la hausse de 83K€ d'immobilisation en cours correspondant à l'acquisition d'un car.
- Les créances clients augmentent, évoluant de 90K€ à 282K€ en lien avec la hausse du chiffre d'affaires.
- Les disponibilités connaissent une baisse de 150K€, suite à entre autre, la baisse des dettes fournisseurs de 120K€ et l'augmentation des créances clients de 185K€ (facturation 12/21 plus importante).
- Les capitaux propres évoluent de 608K€ à 757K€. Cela s'explique par un résultat excédentaire de 98K€ Cette hausse du résultat va venir diminuer le report à nouveau débiteur affiché à 442K€ et constitué de l'accumulation des résultats (déficits et bénéfiques) antérieurs.
- Les dettes fournisseurs sont affichées à 202k€ (316K€ en 2020) et correspondent à des factures pour des prestations reçues mais non encore réglées aux fournisseurs.

#### ➤ Compte de résultat :

- Les produits d'exploitation sont en légère hausse, passant de 2 108K€ à 2 318K€, suite à une hausse de 150K€ du chiffre d'affaires en lien le bon développement des activités qualifiées de « corporate » au profit des entreprises.
- Les charges d'exploitation augmentent de 160K€ (2 004K€ en 2020 contre 2 262K€ en 2021).
- Les autres achats et charges externes augmentent de 120K€, évoluant de 812K€ à 933K€. Cela concerne la location de matériel liée avec un surcroît d'interventions extérieures, l'acquisition d'un car (hausse des assurances) et des frais de publicité dans le cadre de la politique de communication de la chaîne.
- La ligne dédiée au personnel évolue de 1 074K€ à 1 249K€ car sur l'année 2020, l'association avait bénéficié de la mise en place de l'activité partielle, et d'allègements de charges du fait du Covid.
- La ligne autres charges est affichée à 28K€ contre 12K€ en 2020. Ce poste regroupe des droits d'auteur pour 18K€ et des créances irrécouvrables pour 10K€.

- Le produit exceptionnel sur opération de gestion correspond à l'annulation d'une facture d'achat de matériel au profit de la société.

## B) Informations financières complémentaires diverses

### – Effectifs

Au 31/12/2020, l'effectif de la société est de 22 salariés.

### – Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 *quater* et 223 *quinquies* du CGI, aucune dépense correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement.

### – Délais de paiement

En application de l'article L.441-6-1 et D.441-4 du Code de commerce, au 31 décembre 2020, le montant des dettes fournisseurs s'élèvent à 201 607 €.

L'échéancier des dettes fournisseurs est le suivant :

ECHEANCIER DES DETTES AU 31/12/21					
Dettes fournisseurs	Moins de 30 jours	De 31 à 60 jours	De 61 à 90 jours	A plus de 90 jours	Total
Exercice clos le 31/12/2021	108080.13	25031.83	83.09	45081.60	178296.65

Source : Rapport de gestion 2021

### – Autre

*Concernant l'actionnariat salarié (article L.225-184 du Code de commerce)*

Le personnel salarié de la société ne détient aucune participation dans le capital de la société et aucune option de souscription ou d'achat d'action n'a été consentie au personnel salarié de la société ou à ses mandataires sociaux.

*Concernant les délégations dans le domaine des augmentations de capital (article L.225-100 al.7 du Code de commerce)*

Le Conseil d'administration ne dispose d'aucune délégation qui lui aurait été accordée par l'Assemblée générale des actionnaires dans le domaine des augmentations de capital par application des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 du Code de commerce.

*Concernant le mandat des administrateurs et les mandats de commissaires aux comptes :*

En 2021 le cabinet DL Audit a été renouvelé en qualité de commissaire aux comptes titulaire unique pour six exercices.

*Concernant les attributions d'actions gratuites (article L.225-197-4 du Code de commerce)*

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et des exercices antérieurs, la société n'a consenti aucune opération d'attribution d'actions gratuites au profit de ses salariés, de ses mandataires ou des salariés des sociétés du groupe

*Concernant les filiales et participation :*

Moselle TV détient 10% de la société TELEVISION LOCALES ASSOCIEES, actuellement en liquidation judiciaire. Par prudence, une provision pour dépréciation a été comptabilisée sur l'intégralité du coût d'acquisition des titres, à savoir 2 700€.

*Concernant les conventions soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale (article L.225-38 du Code de Commerce) :*

- Contrat d'Objectifs et de Moyens avec le Syndicat Mixte Numérique pour la Communication Audiovisuelle en mars 2019 pour une durée de 3 ans d'un montant annuel de 1,3 M€ TTC.
- Contrat d'Objectifs et de Moyens pour la période 2020-2022 passé avec la Région Grand Est dans le cadre du Réseau des Télévisions du Grand Est (Alsace 20, Canal 32, viàVoges et viàMirabelle) pour un montant annuel de 180 000€ TTC.
- La Ville de Metz et l'Eurométropole de Metz ont versé 100K€.
- Un bonus de 20 000€ a été versé par la Région Grand Est en 2021. En effet, la SAEM et la Région ont un avenant (60 000 €) dans leur contrat et en fonction des productions, la Region verse parfois un supplément.

### III – Perspectives 2022

Déménagement prévu en 2022 au Stade Saint Symphorien à Longeville lès Metz.  
Avec une surface qui va doubler et au vu des aménagements et équipements qui vont être mis en place, cela correspond à un budget de 350K€.



Cédric GOUTH  
Mandataire Eurométropole de Metz

## Résumé de l'acte

### 057-200039865-20221212-2022-12-DC33-5-DE

**Numéro de l'acte :** 2022-12-DC33-5  
**Date de décision :** lundi 12 décembre 2022  
**Nature de l'acte :** DE  
**Objet :** Examen du rapport annuel des représentants de l'Eurométropole de Metz au sein du Conseil d'Administration de Société Anonyme d'Economie Mixte Locale (SAEML) Moselle TV - Exercice 2021  
**Classification :** 5.2 - Fonctionnement des assemblees  
**Rédacteur :** Catherine DELLES  
**AR reçu le :** 14/12/2022  
**Numéro AR :** 057-200039865-20221212-2022-12-DC33-5-DE  
**Document principal :** 99\_DE-33-5.pdf

#### Historique :

13/12/22 16:35	En cours de création	
13/12/22 16:36	En préparation	Catherine DELLES
14/12/22 13:50	Reçu	Catherine DELLES
14/12/22 13:50	En cours de transmission	
14/12/22 13:52	Transmis en Préfecture	
14/12/22 13:55	Accusé de réception reçu	